

Réseaux

JOURNAL D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET DE GAZ
RÉGION DE DOUDEVILLE - OURVILLE - FAUVILLE

novembre 2010 - n°1



L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Chers Collègues,

Le Dof est à la disposition des communes ou de leur intercommunalité pour les aider dans leurs projets d'électrification et de gaz. Pour renforcer les liens qui nous unissent et favoriser notre action en réseaux, j'ai souhaité créer cette publication qui, chaque semestre, assurera l'information de tous.

Ce premier numéro de « Réseaux » est donc l'occasion de vous faire partager la satisfaction de vos élus et des communes par le biais des projets qui se sont concrétisés.

Je tiens également à vous rappeler que les programmes de travaux 2010 ont bénéficié de subventions et de participations plus importantes de la part du Syndicat Départemental d'Énergie et de la part du Dof, ce qui diminue le montant restant à la charge des communes.

D'ores et déjà, nous travaillons sur les programmes 2011 et restons à votre disposition pour vous donner les éléments nécessaires afin que vous puissiez délibérer dans vos communes.

À l'aube de cette fin d'année, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes.

Yvon Pesquet

Président du DOF



GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE

Arrivée du gaz naturel

DEPUIS LE 17 SEPTEMBRE, GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE EST LA 196^e COMMUNE DE SEINE-MARITIME À ÊTRE ALIMENTÉE EN GAZ NATUREL

Grâce à la compétence du DOF qui couvre aussi l'alimentation en gaz naturel, les communes situées sur son territoire peuvent prétendre se raccorder sur ce réseau d'énergie. Sept d'entre elles l'ont été depuis 2004.

C'est maintenant au tour de Grainville-la-Teinturière d'être alimentée en gaz naturel. Il aura fallu 6 mois de travaux pour installer les 7 km de conduites nécessaires pour transporter le gaz depuis le réseau principal de Cany-Barville, et pour desservir les Grainvillais.

Aujourd'hui, la maison de retraite, l'horticulteur et les 34 foyers grainvillais qui avaient souhaité profiter de

cette nouvelle énergie sont alimentés en gaz naturel. Dans les trois années à venir, il est prévu de porter à 72 le nombre de clients raccordés sur la commune.

La pose de ce nouveau réseau a également permis à la communauté de communes de la Côte d'Albâtre de réaménager la voirie du centre-bourg, sur une longueur d'environ 550 m.

Les travaux, d'un montant de 388 713 euros ont été entièrement financés par Gaz Réseau Distribution France qui s'est vu attribué en février 2009 le marché de la distribution du gaz naturel à Grainville-la-Teinturière pour une durée de 30 ans.

À QUI PEUT-ON ACHETER LES POTEAUX EN BOIS AYANT SUPPORTÉ LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE ?

Lors d'un chantier d'effacement du réseau d'éclairage public, les anciens poteaux en bois sont démontés mais appartiennent toujours au syndicat mixte d'électrification rurale et de gaz qui est le seul habilité à les vendre. Pour en faire l'acquisition, les personnes intéressées doivent s'adresser au secrétaire du DOF : 02 35 95 89 10.

QUAND DOIT-ON ENVOYER UNE « DICT » ?

Avant d'effectuer des travaux, tout intervenant (entreprise, collectivité, particulier...) est tenu par la loi de se renseigner sur la présence éventuelle de canalisations, et doit adresser une DR (Demande de Renseignement) puis une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) à chaque exploitant de canalisation concerné (ERDF, GRDF, France Telecom, syndicat d'eau et d'assainissement...).

C'est au minimum 10 jours avant le début des travaux que la DICT doit être adressée à l'exploitant.

TÉMOIGNAGE



À Sainte-Marie-des-Champs, bientôt une traversée sécurisée et renouvelée

Entretien avec M. Mozziconacci, maire

Quels sont les enjeux d'aménagement la traversée de la commune ?

L'avenue René-Coty correspond à la traversée de Sainte-Marie-des-Champs par l'ancienne RN 15, devenue route départementale. Le passage de cette route extrêmement fréquentée dans l'environnement urbanisé pose de graves problèmes de sécurité. C'est pourquoi la nouvelle municipalité s'est fixé comme priorité l'aménagement de cet axe.

En quoi consistent les travaux ?

Avec l'interdiction de traverser la commune aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes, cet aménagement vise à sécuriser l'avenue René-Coty en lui donnant un caractère plus urbain incitant les automobilistes à modérer leur vitesse. Sur environ 1 km, la largeur de la chaussée a été réduite au

profit des espaces pour la circulation des piétons et des stationnements. Le caractère rectiligne de l'axe a été « cassé » afin de renforcer la perception d'une entrée de ville. Parallèlement, nous avons doublé l'éclairage public et effacé tous les réseaux pour accompagner ces travaux de voirie. D'ici la fin de l'année, les abords de l'avenue René-Coty seront plantés.

Qui sont vos partenaires ?

Ce projet a été mené avec le Département qui prend en charge la voirie de l'avenue et subventionne la commune pour la réalisation de ses abords, avec le soutien financier de l'État. De son côté, le Syndicat Mixte d'Électrification Rural et de Gaz de la région de Doudeville-Ourville-Fauville s'est fortement impliqué pour permettre à la commune de programmer simultanément les travaux d'enfouissement des réseaux et ceux d'éclairage public dont il avait la charge avec le soutien du SDE. C'est un grand chantier d'électrification qui nous a permis de rattraper notre retard dans ce domaine.

Avis d'attribution de marché

Le 6 octobre dernier, le comité syndical, sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, a attribué à l'entreprise SDEL Pays-de-Caux, située à Colleville, le marché à bons de commande pour réaliser les travaux du syndicat, pour une durée d'un an, reconductible trois fois.

Bonne nouvelle : le DOF augmente son taux de participation

Le syndicat subventionne à un taux plus important les travaux d'effacement de réseaux notamment si les communes réalisent un effacement intégral selon un critère environnemental (« zéro fil, zéro support »). De plus, le DOF finance désormais les travaux d'EP.

FIN D'UN GRAND CHANTIER



NOUVEAU VISAGE POUR LA TRAVERSÉE DE GERPONVILLE

Depuis cet été, Gerponville offre un cadre plus agréable et plus sûr à ses habitants grâce au réaménagement de sa traversée. L'effacement intégral des réseaux (élec-

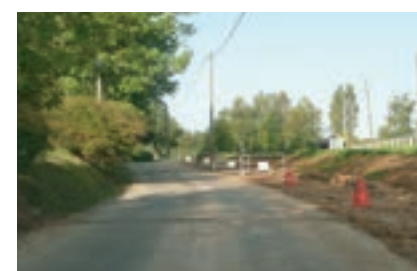
tricité, éclairage public, Télécom) a été réalisé et 15 candélabres assurent désormais l'éclairage d'une voirie entièrement renouvelée.

Coût des travaux d'électrification : 244 013 € TTC dont 147 400 € financés par le Syndicat mixte d'électrification rurale et de gaz de la région de Doudeville-Ourville-Fauville et le SDE.

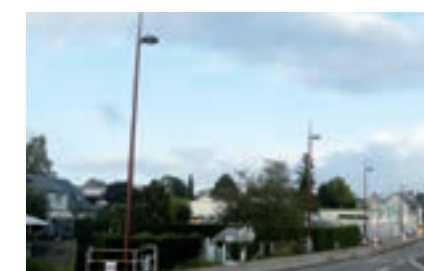
RÉALISATIONS EN COURS



FAUVILLE-EN-CAUX : pose de 8 candélabres pour éclairer la bd Alleaume entre la mairie et l'Espace Lecoutre. Coût de travaux : 44 665 € TTC dont 12 290 € financés par le SDE.



ANCOURTEVILLE-SUR-HÉRICOURT : extension des réseaux pour alimenter en énergie le futur lotissement. Coût de travaux : 24 171 € TTC dont 22 058 € financés par le SDE et le DOF.



SAINT-MARIE-DES-CHAMPS : effacement intégral des réseaux et pose de 62 candélabres avenue René-Coty. Coût des travaux : 550 160 € TTC dont 336 940 € financés par le SDE et le DOF.



AUTRETOT : enfouissement complet des réseaux et pose de 22 candélabres sur plusieurs voies communales. Coût des travaux : 321 496 € TTC dont 220 666 € financés par le SDE et le DOF.



SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS : 8 candélabres avec lanternes sodium seront posés après un effacement intégral. Coût de travaux : 92 937 € TTC dont 71 671 € financés par le SDE et le DOF.



HARCENVILLE : effacement intégral des réseaux près de la voie ferrée avec 29 candélabres posés. Coût de travaux : 300 631 € TTC dont 169 632 € financés par le SDE et le DOF.

DOF : syndicat mixte d'électrification rurale et de gaz de la région de Doudeville-Ourville-Fauville.

ERDF : Électricité Réseau Distribution France.

GRDF : Gaz Réseau Distribution France.

SDE : Syndicat Départemental d'Énergie

FT : France Télécom

EP : éclairage public

HTA : synonyme de moyenne tension (MT), ce terme qualifie les installations électriques où la tension est comprise entre 1 000 et 50 000 volts en courant alternatif, et entre 1 500 et 75 000 volts en courant continu.

Candélabre : support destiné à recevoir un ou plusieurs luminaires d'EP.

OCTOBRE 2010

Berville-en-Caux

> route de Yerville. Travaux EP

Doudeville

> mare aux Loups, au hameau

du Vautuit. Travaux EP

> RD 20, abri-bus. Travaux EP

Saint-Clair-sur-les-Monts

> rue des Chênes et rue du Bec.

Travaux EP

Saint-Vaast-Dieppedalle

> route des Hameaux et CD 420

«Cacheux». Travaux EP

> Poste «Les Lignes». Travaux de Renforcement

NOVEMBRE 2010

Grainville-la-Teinturière

> rue Haute, abri-bus. Travaux EP

> rue Haute, Poste «Côte d'Ourville».

Travaux EP

Héricourt-en-Caux

> sente piétonne sur la RD 49.

Travaux EP

Ourville-en-Caux

> Mont-Edart, partie basse

et haute. Travaux EP

Saint-Vaast-Dieppedalle

> route du Colombier et route

de Drosay, abri-bus. Travaux EP

DÉCEMBRE 2010

Ancourteville-sur-Héricourt

> lotissement du Catelet. Travaux EP

> rue du Catelet. Travaux EP

Harcanville

> CD 149, rue de la Gare. Travaux EP

Oherville

> rue du Manoir 2^e partie. Travaux EP

Ourville-en-Caux

> Mont-Edart, partie haute

souterrain. Travaux EP

Routes

> CD 88 rue de la Vie, partie haute

souterrain. Travaux EP

Sainte-Marie des Champs

> rue des Chevaux et rue du Vieux

Sainte-Marie. Travaux EP

JANVIER - 2011

Ourville-en-Caux

> Hameau Frémont. Travaux EP

et effacement de réseaux

> RD 5. Travaux EP

Périmètre du DOF : 51 communes

Amfreville-les-Champs / Ancourteville sur-Héricourt / Anvéville / Autretot / Baons-le-Comte / Bennetot / Bermonville / Berville-en-Caux / Beuzeville-la-Guéard / Carville-Pot-de-Fer / Cleuville / Cliponville / Doudeville / Ecretteville Les-Baons / Environville / Etoutteville / Fauville-en-Caux / Fultot / Gerponville / Gonzeville / Harcanville / Hattenville / Hautot-Saint-Sulpice / Hautot-le-Vatois / Héricourt-en-Caux / Normanville / Ricarville / Riville / Robertot / Rocquefort / Routes / Saint-Clair-sur-les-Monts / Sainte-Marguerite-sur-Fauville / Sainte-Marie-des-Champs / Saint Pierre-Lavis / Sommesnil / Thiouville / Trémauville / Valliquerville / Veauville-les-Baons / Yébleron / Yvecrique / Yvetot.

La communauté de communes de la Côte d'Albâtre représente : Bosville / Grainville-la-Teinturière / Hautot-l'Auvray / Le Hanouard / Oherville / Ourville-en-Caux / St-Vaast-Dieppedalle / Veauville-Les-Quelles

 SYNDICAT MIXTE
D'ÉLECTRIFICATION RURALE
ET DE GAZ

RÉGION DE DOUDEVILLE - OURVILLE - FAUVILLE

36 bis rue Augustin-Lemercier BP 5 76560 Doudeville

☎ 02 35 95 89 10 📠 02 35 56 03 71

smergdof@wanadoo.fr

Subventions du SDE

Pour leurs travaux d'éclairage public, d'effacement, d'extension et de renforcement des réseaux, les communes sont subventionnées par le Smergdof et le syndicat départemental d'énergie (SDE).

LE RENFORCEMENT

Renforcement électrique motivé par des contraintes de puissance, d'intensité ou de chutes de tension (réseau BTA).

Subvention SDE : 80 % du coût TTC.

L'EXTENSION

Extension du réseau pour desservir des lotissements communaux, HLM, zones artisanales ou d'activités communales.

Subvention SDE : 60 % du coût HT.

L'EFFACEMENT

Mise en souterrain de réseaux électriques afin de préserver l'environnement sans aucune relation avec les contraintes sur le réseau. **Subvention SDE : 60 % du coût HT.**

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fourniture et pose de candélabre, câblage et armoire de commande
Programme normal : 50 % du coût HT de la dépense subventionnable
- Programme Maîtrise de la demande de l'énergie : 70 % du coût HT de la dépense subventionnable
- Diagnostic initial : 80 % du coût HT de la dépense subventionnable.